

Certains prétendent aussi qu'un rôle de maintien de la paix correspondrait mieux aux traditions du Canada. Mais il n'y a aucune raison de croire que parce qu'il aurait participé à un effort de pacification, le Canada ne pourrait pas, plus tard, revenir à un rôle de maintien de la paix. Le fait que le Canada ait participé à la Guerre de Corée n'a pas empêché l'ancien ministre des Affaires extérieures Lester B. Pearson de contribuer à la création de la force de maintien de la paix des Nations Unies. Le fait que le Canada soit membre de l'OTAN et du NORAD ne nous a pas empêchés de participer à toutes les opérations de maintien de la paix de l'ONU sauf une depuis sa fondation. Et le fait de se porter à la défense d'une juste cause dans la région du Golfe n'empêcherait pas le Canada, une fois les hostilités terminées, de jouer un rôle de maintien de la paix dans la région.

Comme tous les Canadiens, nous sommes fiers, et à bon droit, de la tradition canadienne de maintien de la paix. Mais ce n'est là qu'un élément de nos grandes traditions nationales. Le Canada a aussi pour tradition de défendre énergiquement ses principes et de prendre les armes quand il le faut; cette tradition, nous la commémorons solennellement tous les 11 novembre. Plus de 1 700 000 Canadiens ont participé aux deux grandes guerres mondiales et à celle de Corée. En Europe et en Asie, 100 000 tombes de soldats canadiens témoignent silencieusement mais éloquemment du courage des Canadiens et de leur volonté de défendre les causes qui leur tiennent à coeur.

Saddam Hussein est en train de commettre un crime odieux et la communauté internationale a l'obligation morale de l'arrêter. Son intention, en attaquant le Koweït, était de satisfaire son appétit de pouvoir et ses visées expansionnistes. Pour leurrer l'opinion mondiale, il a essayé de lier la crise du golfe Persique à la question palestinienne. Personne ne croit qu'il a envahi le Koweït dans le but d'aider les Palestiniens. Tout le monde peut voir qu'il essaie manifestement de justifier son invasion du Koweït après coup et d'affaiblir la coalition multinationale qui se dresse devant lui. Non seulement sa tentative pour faire voir dans l'occupation du Koweït -- et les crimes et atrocités qu'il a commis contre d'autres Arabes -- un geste en faveur des intérêts et des préoccupations légitimes du peuple palestinien dépasse-t-elle l'entendement, mais elle inspire aussi le plus grand mépris.

Depuis notre dernier débat sur cette crise, en novembre, nous avons reçu le rapport d'Amnistie internationale exposant l'ampleur des meurtres, des viols et des actes de brutalité commis au Koweït. La torture et les exécutions de non-combattants, y compris de jeunes enfants, sont largement répandues. Des milliers de personnes ont été arrêtées et détenues de façon arbitraire. Et des centaines de milliers de personnes ont été expulsées de force du Koweït. On tente de façon systématique et impitoyable d'effacer l'identité d'un pays.

En dépit de ces atrocités, certains prétendent encore qu'il faudrait laisser aux sanctions économiques le temps de faire leur effet. La question essentielle que nous devons nous poser est la suivante : les sanctions, à elles seules, peuvent-elles réussir?